

Site Natura 2000 et Ramsar
« Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts »
Une incroyable biodiversité

Le territoire du **Marais breton, de la baie de Bourgneuf, de l'île de Noirmoutier et de la forêt de Monts** c'est 55 800 ha de marais doux, marais salé, forêt, dune, plage et estran dotés d'une incroyable biodiversité. Mais c'est aussi :

- Le premier site français de nidification de la Barge à queue noire, du Vanneau huppé du Chevalier gambette, de l'Echasse blanche et du Hibou des marais.
- 60 000 oiseaux en hiver présents dans la baie de Bourgneuf et le Marais breton pour s'alimenter, soit un site d'importance internationale.
- Des espèces rares et menacées comme la Loutre d'Europe, le Triton crêté ou encore l'Anguille d'Europe.



Vanneau huppé



Echasse blanche

(crédit photo : Sophie MIRAMONT)

L'importance de notre territoire pour la biodiversité a été reconnue :

- **Au niveau européen** dans le cadre du réseau Natura 2000 car il accueille :
 - 96 espèces d'oiseaux patrimoniaux soit 1/3 des espèces d'oiseaux visées par le réseau Natura 2000 à l'échelle de l'Europe.
 - 20% des habitats présents dans la zone atlantique française.
 - 5 espèces hors oiseaux d'intérêt européen.
- **Au niveau mondial** par l'inscription du territoire à la convention de Ramsar pour les zones humides d'importance internationale.
 - Seuls 52 sites en France bénéficient de cette reconnaissance et 2 435 dans le monde.
 - Le territoire remplit 8 des 9 critères de biodiversité quand un seul est nécessaire pour une reconnaissance internationale.

Cette grande biodiversité implique une grande responsabilité pour la protéger, c'est pourquoi le territoire s'inscrit dans les outils Natura 2000 :

- 240 éleveurs et 60 sauniers ont engagé 15 000 hectares dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques pour concilier production et préservation de la biodiversité. Ces engagements représentent 70 % des prairies naturelles exploitées du site Natura 2000. Ils bénéficient pour cela de 3 millions d'€ par an.
- Les communes réalisent un nettoyage raisonné de leurs plages pour préserver la biodiversité du haut de plage.
- De nombreuses collectivités, particuliers et associations ont bénéficié de financements dans le cadre de Natura 2000 pour restaurer leurs marais.



Natura 2000 est un réseau de sites naturels accueillant des espèces animales et végétales et des habitats rares et menacés. L'objectif sur les sites Natura 2000 est de concilier préservation de la biodiversité et activités.

Les services écosystémiques du réseau Natura 2000 (alimentation, filtration de l'eau et de l'air, résilience aux catastrophes, etc.) sont estimés à 300 milliards d'euros par an et le réseau soutient quelques 500 000 emplois à l'échelle de l'Union Européenne



La convention Ramsar reconnaît les zones humides d'importance internationale. Elle a pour objectif la conservation et l'utilisation durable des zones humides dans le monde.